

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00519

Numéro SIREN : 435 357 421

Nom ou dénomination : A.B. FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2018 sous le numéro de dépôt 3407

Greffe du tribunal de commerce de CAEN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/07/2018

Numéro de dépôt : 2018/3407

Déposant :

Nom/dénomination : A.B. FINANCE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 435 357 421

N° gestion : 2007 B 00519



A.B. FINANCE
Société par actions Simplifiée
au capital de 2.055.956 Euros
Siège Social : OUISTREHAM (14150)
59 Rue Emile Herblin
R.C.S. CAEN 435 357 421

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 22 JUIN 2018

-
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de – 246.738,81 Euros, de la façon suivante :

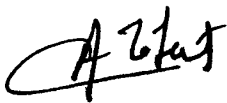
- Virement de la totalité de la perte, soit la somme de – 246.738,81 Euros, sur le poste « Report à Nouveau » débiteur.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 1.390.132 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que la société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président Monsieur Alain ROBERT






SAS AB FINANCE

59 Rue Emile Herblin

14150 OUISTREHAM

DOSSIER FINANCIER

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

*Conseils personnalisés
Organisation d'entreprise
Réseau de compétences
Facilitateur de vos projets
Expertise comptable
Commissariat aux comptes*



SARL CORFEC Expertise
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Normandie
au capital de 40 000 € - RCS CAEN 528 083 165 - Ape 69.20Z - RCP Covea Risk n°118269730

En Euros.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 227 656.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 44 149.04 Euros et dégageant un déficit de 246 738.81- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Acquisition d'un bien immobilier sis à Moliets
- Cession des parts de la SARL ADIGEP
- TUP de la SC AB Immobilier

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



Désignation de l'entreprise : SAS AB FINANCE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 59 Rue Emile Herblin 14150 OUISTREHAM Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 5 3 5 7 4 2 1 0 0 0 1 3

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2017		N-1, 31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	150 000	150 000		
	Constructions	AP	AQ	439 453	10 222	429 231	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	37 584	8 394	29 190	300
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	532 904	505 802	27 102	16 513
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	3 084 478	1 861 010	1 223 468	1 406 254
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)	BJ	BK	4 244 418	2 385 427	1 858 991	1 423 067
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	350		350	400
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 690		5 690	2 690
	Autres créances (3)	BZ	CA	36 363		36 363	35 482
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	252 355		252 355	101 499
STOCKS *	Disponibilités	CF	CG	68 474		68 474	107 048
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	5 433		5 433	
	TOTAL (III)	CJ	CK	368 666		368 666	247 119
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	4 613 084	2 385 427	2 227 657	1 670 187
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	3 084 478			
	Clause de réserve de propriété *						
	Immobilités :						
	Stocks :						
	Créances :						

* Des qualifications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2022

En Euros.

Cabinet CORFEC



Désignation de l'entreprise : SAS AB FINANCE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2...055...956.....)	DA	2 055 956	2 055 956
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	89 417	89 417
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(508 503)	(308 283)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(246 739)	(200 220)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	1 390 132
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	255 085	15
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	526 538	271
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 832	23 701
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 041	9 328
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	28	
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)		EC	837 525	33 316
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 227 657	1 670 187
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	582 719	33 316
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	38		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS AB FINANCE

Néant ☐

*

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	44 149	FH		FI	44 149 37 260
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	44 149	FK		FL	44 149 37 260
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	44 149 37 270
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	40 731 39 040
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 394 770
	Salaires et traitements*					FY	19 159 22 750
	Charges sociales (10)					FZ	8 445 9 766
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	11 892 390
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	0
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	81 621 72 717
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(37 472) (35 447)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	56 641 69 257
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 556 2 476
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	612 542 21 456
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	672 740 93 189
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	223 539 287 178
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 261 6
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	654 207
	Total des charges financières (VI)					GU	882 007 287 184
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(209 267) (193 996)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(246 739) (229 442)	

En Euros.

Cabinet CORFEC

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise : SAS AB FINANCE

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	5 341	353 100		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	5 341	353 100		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	5 341	323 600		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG		277		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	5 341	323 877		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		29 223		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	722 230	483 559		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	968 969	683 778		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(246 739)	(200 220)		
REVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY				
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IJ			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									IK			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									1K			
	(9)	Dont transferts de charges									1J			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									1K			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									HX			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									RC			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
	VNC ET PDTS / TITRES										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnelles	
											5 341		5 341	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieures		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Cabinet CORFEC



Désignation de l'entreprise : SAS AB FINANCE										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	150 000	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	439 453	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	7 024	LC		LD	30 559	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	7 024	LO		LP	620 012	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	4 178 582	8V		8W	152 864
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ	4 178 582	LR		LS	152 864		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	4 185 606	OH		OJ	772 876		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4		4		
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	150 000	LZ	150 000	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	439 453	MC	439 453	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	37 584	MU	37 584
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	627 036	NI	627 036	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations			IO		OX	714 064	OY	3 617 382	OZ	3 617 382
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV			I3		NJ	714 064	NK	3 617 382	2H	3 617 382		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	714 064	OL	4 244 418	OM	4 244 418		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
En Euros. Cabinet CORFEC



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB FINANCE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	10 222	PO		PQ	10 222
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 724	QM	1 670	QN		QO	8 394
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	6 724	QV	11 892	QW		QX	18 616
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	6 724	ØP	11 892	ØQ		ØR	18 616

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)				NY	Total général non ventilé (NW - NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
En Euros. Cabinet CORFEC

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



SAS AB FINANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.055.956 €

59, rue Emile Herblin

14150 – OUISTREHAM

R.C.S. CAEN 435 357 421

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

CABINET KRIBS S.A.
2 rue Jane Addams
14280 – SAINT CONTEST



Aux associés de la société AB FINANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AB FINANCE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues concernant la valeur comptable des titres de participation, des créances rattachées à des participations et leur estimation.





Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;





- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Contest, le 15 juin 2018

CABINET KRIBS S.A.

Pierre SCHMITT

Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	150 000		150 000		150 000	
	Constructions	439 453	10 222	429 231		429 231	
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	37 584	8 394	29 190	300	28 890	NS
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	532 904	505 802	27 102	16 513	10 589	64.12
	Créances rattachées à des participations	3 084 478	1 861 010	1 223 468	1 406 254	182 786	13.00
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	4 244 418	2 385 427	1 858 991	1 423 067	435 924	30.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	350		350	400	50	12.44
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 690		5 690	2 690	3 000	111.52
	Autres créances	36 363		36 363	35 432	881	2.42
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	252 355		252 355	101 499	150 856	148.63
	Disponibilités	68 474		68 474	107 048	38 575	36.03
	Charges constatées d'avance (3)	5 433		5 433		5 433	
	Total III	368 666		368 666	247 119	121 546	49.19
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 613 084	2 385 427	2 227 657	1 670 187	557 470	33.38

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 084 478

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet CORFEC

En Euros



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 055 956) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 055 956	2 055 956		
	Réserves				
	Réserve légale	89 417	89 417		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	508 503	308 283	200 220	64.95
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	246 739	200 220	46 519	23.23
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 390 132	1 636 870	246 739	15.07
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	255 038		255 038	
	Concours bancaires courants	47	15	32	210.23
	Emprunts et dettes financières diverses	526 538	271	526 267	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 832	23 701	24 131	101.82
	Dettes fiscales et sociales	8 041	9 328	1 287	13.90
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	28		28	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	837 525	33 316	804 209	NS
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 227 657	1 670 187	557 470	33.39

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

582 719

33 **S.A. CABINET KRIBS**
COMMISSAIRE AUX COMPTES

En Euros.

Cabinet CORFEC



[Signature]

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	44 149		44 149	37 260		6 889	18.49
Chiffre d'affaires NET	44 149		44 149	37 260		6 889	18.49
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits				10		10	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			44 149	37 270		6 879	18.46
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			40 731	39 040		1 691	4.33
Impôts, taxes et versements assimilés			1 394	770		624	81.05
Salaires et traitements			19 159	22 750		3 591	15.79
Charges sociales			8 445	9 766		1 321	13.53
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 892	390		11 502	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				0		0	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			81 621	72 717		8 904	12.24
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			37 472	35 447		2 025	5.71
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

S.A. CABINET KRIBS

Cabinet CORFEC COMMISSAIRE AUX COMPTES

En Euros.



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	31/12/2016	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	56 641	69 257	12 616	18.22
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 556	2 476	1 081	43.65
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	612 542	21 456	591 086	NS
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	672 740	93 189	579 551	621.91
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	223 539	287 178	63 639	22.16
Intérêts et charges assimilées (4)	4 261	6	4 255	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	654 207		654 207	
Total VI	882 007	287 184	594 823	207.12
2. Résultat financier (V-VI)	209 267	193 996	15 272	7.87
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	246 739	229 442	17 297	7.54
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 341	353 100	347 759	98.49
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	5 341	353 100	347 759	98.49
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 341	323 600	318 259	98.35
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		277	277	100.00
Total VIII	5 341	323 877	318 536	98.35
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		29 223	29 223	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	722 230	493 559	238 671	49.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	968 969	683 778	285 190	41.71
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	246 739	200 220	46 519	23.23

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

En Euros

Cabinet CORFEC

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 227 656.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 44 149.04 Euros et dégageant un déficit de 246 738.81- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Acquisition d'un bien immobilier sis à Moliets
- Cession des parts de la SARL ADIGEP
- TUP de la SC AB Immobilier

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

En Euros.

Cabinet CORFEC



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains			150 000
Constructions sur sol propre			439 453
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 024		30 559
TOTAL	7 024		620 012
Autres participations	4 178 582		152 864
TOTAL	4 178 582		152 864
TOTAL GENERAL	4 185 606		772 876

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			150 000	150 000
Constructions sur sol propre			439 453	439 453
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			37 584	37 584
TOTAL			627 036	627 036
Autres participations		714 064	3 617 382	3 617 382
TOTAL		714 064	3 617 382	3 617 382
TOTAL GENERAL		714 064	4 244 418	4 244 418

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		10 222		10 222
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 724	1 670		8 394
TOTAL	6 724	11 892		18 616
TOTAL GENERAL	6 724	11 892		18 616

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	10 222				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 670				
TOTAL	11 892				
TOTAL GENERAL	11 892				

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	521 712		15 910		505 802
Sur autres immobilisations financières	2 234 103	223 539	596 633		1 861 010
TOTAL	2 755 815	223 539	612 542		2 366 812
TOTAL GENERAL	2 755 815	223 539	612 542		2 366 812
Dont dotations et reprises financières		223 539	612 542		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 084 478	3 084 478	
Autres créances clients	5 690	5 690	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 285	7 285	
Débiteurs divers	29 078	29 078	
Charges constatées d'avance	5 433	5 433	
TOTAL	3 131 965	3 131 965	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	279	279		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 832	47 832		
Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 810	4 810		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 775	1 775		
Autres impôts taxes et assimilés	256	256		
Groupe et associés	526 538	526 538		
Autres dettes	28	28		
TOTAL	582 719	582 719		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	5.7397	358 200			358 200

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

En Euros

Cabinet CORFEC



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Ensemble immobilier	Linéaire	8 à 60 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	7 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	49 719
Créances clients et comptes rattachés	1 440
Total	51 159

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 562
Dettes fiscales et sociales	256
Autres dettes	28
Total	25 038

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	27 102		
Créances rattachées à des participations	1 223 468		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Abandon de compte courant de la SCS ARDIS assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	812 500
Total	812 500

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAINT AUBIN D'ARQUENAY IMMOBILIE	426 778	99.90	62 049
- CHRISTOPHE 1	1 068 137	99.00	71 657
- BIEVILLE IMMOBILIER	73 608	99.00	4 403
- ARDIS	411 057	98.97	58 525
- LE PELLERIN	78 341	70.00	4 388
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- BIEDIS	107 283	35.00	7 200
- SOHERDIS	88 807	25.00	63 635
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES



[Signature]